

Beauregard. Elle n'avait pas dû vivre longtemps avec son premier mari puisqu'elle comptait à peine dix-neuf ans à son arrivée au pays avec son deuxième mari en 1641.

Nous n'avons pu fixer de façon certaine où M. de Chavigny choisit ses deux arpents de terre dans la ville et banlieue de Québec. Cependant, en 1667, Louis-Théandre Chartier de Lotbinière rendait foi et hommage pour un terrain de trois arpents et quarante-deux perches sur la Grande-Allée, à Québec.<sup>(1)</sup> Il déclarait alors qu'il avait acquis ce terrain de M. de Chavigny et de sa femme Eléonore de Grandmaison. N'est-ce pas là la concession accordée à M. et Mme de Chavigny dans la ville et banlieue de Québec le 4 décembre 1640? Les trente arpents concédés hors la banlieue de Québec furent pris à Sillery. Quant à la seigneurie de demi-lieue de front sur trois lieues de profondeur elle fut concédée sur la rive nord du Saint-Laurent, à quinze lieues de Québec. Cette seigneurie qui porta d'abord le nom de Chavigny passa, en 1683, entre les mains de M. Jacques-Alexis de Fleury Deschambault, gendre de M. de Chavigny, qui lui donna son nom de Deschambault.

Il ne semble pas que M. de Chavigny se soit d'abord beaucoup occupé de sa seigneurie. Il s'établit sur ses terres de Sillery.

M. Sulte nous dit qu'il n'y avait pas alors d'habitations françaises entre Québec et Trois-Rivières, sauf celle de M. de Chavigny à Sillery.<sup>(2)</sup> Ceci est un beau témoignage en faveur de la bravoure de M. de Chavigny et de sa digne épouse, Eléonore de Grandmaison. Bien rares alors étaient ceux qui osaient s'établir en dehors de la banlieue ou des environs immédiats de Québec. Le danger des Iroquois était constant.

M. de Chavigny ne tarda pas à jouir d'une certaine influence dans la colonie de la Nouvelle-

(1) Actes de foy et hommage, vol. 1, 1ère partie, p. 238.

(2) *Pages d'Histoire du Canada*, p. 63.